

**Zeitschrift:** Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 7 (1860-1863)  
**Heft:** 50

**Artikel:** Informations télégraphiques quotidiennes pour la météorologie  
**Autor:** Dufour, C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-253536>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES QUOTIDIENNES

## POUR LA MÉTÉOROLOGIE.

PAR

C. DUFOUR, professeur à Morges.

(Séance du 22 janvier 1863.)

En novembre 1862, il fut proposé au Conseil d'Etat du Canton de Vaud de procurer chaque jour, par le télégraphe, l'indication du temps qu'il fait sur les bords de la Manche, afin de pouvoir en conclure celui que nous aurions quelques jours plus tard. Cette proposition fut renvoyée à l'examen du département de l'Agriculture et du Commerce, qui demanda à cet effet des renseignements à M. Dufour, professeur à Morges. Voici la lettre de M. Dufour en réponse à la demande du département :

*A Monsieur le Conseiller d'Etat, Chef du département de  
l'Agriculture et du Commerce, à Lausanne.*

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 28 novembre, j'ai l'honneur de vous donner mon opinion sur l'avantage qu'il y aurait à nous relier par le télégraphe avec les stations météorologiques étrangères.

Généralement, en effet, les perturbations atmosphériques que nous éprouvons ne sont pas particulières à notre pays, souvent on peut en suivre les traces au travers d'une partie considérable de l'Europe.

Aussi quelques pays, entr'autres l'Angleterre et l'Amérique, qui nous ont devancés pour ce qui concerne les recherches météorologiques, profitent-ils largement des observations éloignées. Souvent l'approche d'un orage est annoncé par le télégraphe, et on peut citer par milliers les navires qui, retenus dans les ports par des avis de ce genre, ont évité des coups de vent désastreux. En France aussi, des communications analogues rendent des services immenses, là où l'on a étudié le régime des fleuves et où on l'a comparé avec la quantité de pluie qui tombe dans leur bassin. Actuellement, quand une inondation est imminente à Lyon, à Orléans ou à Nantes, on en est toujours prévenu plusieurs heures à l'avance. Voilà des services dont la haute importance ne sera, je suppose, contestée par

personne; mais est-il possible dès à présent, de faire jouir la Suisse des avantages qui résultent d'une organisation pareille? Je ne le pense pas, non que je croie la chose impossible, mais il me semble que l'on ne connaît pas encore assez complètement les lois qui régissent les perturbations atmosphériques qui nous visitent.

En effet, à ma connaissance, il n'a paru jusqu'à présent qu'un seul travail un peu important sur la marche des ondes atmosphériques dans l'ancien monde. C'est le beau mémoire que M. Quetelet, directeur de l'observatoire de Bruxelles, a publié en 1853. Sous ce rapport on peut dire que la mer est mieux partagée que la terre, car la marche des courants et des vents sur les océans a fait le sujet des préoccupations de M. Maury, directeur de l'observatoire de Washington, et grâce aux nombreuses observations faites à sa demande sur toutes les mers du monde et par les navires de toutes les nations, il a pu donner en retour à la navigation des renseignements auxquels tous les marins attachent le plus haut prix.

Mais en Suisse nous n'avons pas encore des observations aussi nombreuses et aussi bien coordonnées que celles qui ont été utilisées par M. Maury et par les autres savants de l'Angleterre et de l'Amérique et nos observations n'ont pas été comparées sur ce point de vue avec des observations analogues faites dans d'autres pays. D'ailleurs, il semble résulter du travail de M. Quetelet, cité plus haut, que la Suisse n'est pas soumise aux mêmes lois que le reste du continent Européen. Dans le voisinage du puissant relief des Alpes, les ondes atmosphériques font des contours étranges, souvent elles entourent ces montagnes de 3 côtés, et s'en approchent ou s'en éloignent avec des vitesses variables, à peu près comme sur l'eau les vagues s'éloignent d'un point qu'elles viennent de frapper. L'on remarque un fait analogue autour des régions situées dans l'Oural, près de Catherinenburg (57° de latitude Nord, et 58° de longitude Est de Paris).

Pour prouver que dans notre pays la question est passablement complexe, et qu'elle ne peut être convenablement élucidée que par des observations nombreuses, comparées avec soin, je citerai quelques exemples pris au hasard et que ma mémoire me fournit.

Le terrible coup de vent du 18 juillet 1841, qui fut si désastreux sur les bords du lac Léman, fut annoncé quelques heures auparavant par un abaissement considérable et rapide du baromètre à Greenwich, à Bruxelles, à Paris, à Munich et à Prague.

Le violent coup de vent du 21 octobre 1859, qui amena sur le lac Léman une tourmente extraordinaire, avait déjà atteint 2 jours auparavant les côtes de l'Angleterre où il avait causé de nombreux sinistres.

D'un autre côté, la violente perturbation atmosphérique qui, le 14 novembre 1854, pendant le siège de Sébastopol, produisit la tempête dont les flottes alliées eurent tant à souffrir, s'est fait sentir dans le

canton de Vaud 2 ou 3 jours après. Donc cette fois, la bourrasque nous venait de l'Est. A cette occasion, un astronome illustre me disait que si, en 1854, on avait eu le télégraphe électrique dans tout l'Orient, que si des renseignements nombreux et complets eussent été transmis à Paris, là il aurait été possible de voir ce qui se préparait et d'avertir en temps utile les commandants de navires dans la mer Noire. Ainsi en novembre 1854, c'est de l'Orient que nous aurions été renseignés et non pas de Bruxelles ou de Paris.

Maintenant pour prendre d'autres cas, dernièrement les journaux ont été remplis de détails relatifs aux coups de vent qui ont sévi sur la Méditerranée et aux pluies diluviennes qui ont causé des inondations dans le midi. Ces orages paraissaient marcher du Sud au Nord dans la direction de la Sicile à Nice. Pendant le même temps le Föhn soufflait avec violence dans quelques vallées des Alpes, entr'autres dans celle de la Kander, et pourtant, dans le canton de Vaud, nous n'avons pas eu ces coups de vent et nous avons joui d'une saison relativement très sèche.

En 1850, les 15 et 16 août, il tomba à Bruxelles une pluie abondante, la plus considérable depuis 11 ans. Or à cette même époque nous n'avions à Morges qu'une quantité d'eau insignifiante.

Les 1, 2 et 3 septembre 1849 furent des jours très pluvieux à Rouen, un peu moins pluvieux à Versailles, mais dans le canton de Vaud ces journées là et les suivantes furent magnifiques.

Ces exemples font voir que la loi qui existe probablement entre les perturbations atmosphériques en Suisse et celles qui ont lieu sur les côtes de l'Océan, est encore une loi à trouver. Il faut savoir quels sont les points qui sont le plus en rapport avec nous et quels sont ceux qui nous sont étrangers.

Voilà pourquoi, avant de rien conclure, il convient, je crois, d'attendre le résultat des observations météorologiques qui, l'année prochaine, vont commencer en Suisse.

Déjà dans le sein de la Commission fédérale de météorologie, j'ai proposé que nous nous procurions, autant que possible, les observations qui se feraient en même temps sur tous les points de l'Europe. Nous n'avons pas encore délibéré sur cette question; mais je ne mets pas en doute son acceptation. On pourra voir alors de quelle manière nous pourrions utiliser les renseignements que nous recevrons de l'étranger au moyen du télégraphe.

Certainement, si dès à présent on voulait se relier télégraphiquement avec telle ou telle station météorologique européenne, et en conclure le temps qu'il fera chez nous, on pourrait éprouver de graves mécomptes, comme il arrive toutes les fois que l'on se base sur des faits imparfaitement connus. Alors une première tentative manquée, nuirait beaucoup à la confiance que l'on pourrait accorder à l'avenir à des entreprises plus sérieuses, et sous ce rapport ces premières démarches seraient doublement à regretter.

En résumé voici quelles seraient mes conclusions :

1° Ne pas donner immédiatement suite à la proposition de nous relier par le télégraphe avec les stations météorologiques étrangères ; mais prendre bonne note de cette proposition qui, dans un moment donné, pourrait avoir une très-haute importance.

2° Attendre pour y donner suite, que les relations qui pourraient exister entre notre pays et les pays étrangers puissent être mieux connues, soit par la comparaison des observations fédérales avec les observations étrangères, soit par la comparaison des observations anciennes, si l'on peut en trouver en quantité suffisante.

3° Pour le cas où la Commission fédérale de météorologie n'attacherait pas à cette question une importance suffisante, ou que l'on n'en déduirait pas les conclusions qui peuvent intéresser spécialement le canton de Vaud, prier le Conseil d'Etat, d'avoir l'œil sur cette affaire, afin d'utiliser, dans le sens de la proposition qui a été faite, les observations qui commenceront en Suisse en décembre 1853 pour se terminer en décembre 1866.

Quant à ma conclusion n° 3: si le Conseil d'Etat le désire, je me ferai un plaisir de l'informer des comparaisons que la Commission fédérale de météorologie aura décidé de faire avec les stations étrangères, afin qu'il voie si elles lui suffisent, ou s'il y a lieu d'en faire exécuter d'autres dans l'intérêt de l'agriculture vaudoise.

Agréez, etc.

CH. DUFOUR.

---

## RAPPORT

### des conservateurs du Musée cantonal d'histoire naturelle

sur

l'activité de cet établissement dans l'année 1862.

(Séance du 18 février 1862.)

**I. Musée en général.** Les améliorations graduelles apportées au local qu'occupe le Musée, ont continué à se faire, autant que le bâtiment s'y prête.

**II. Zoologie.** a) *Mammifères.* Monsieur le professeur Chavannes avait encore entre les mains, au commencement de 1862, une assez